

EBP Paie

Nouveautés du paramétrage et du plan de paie

Version du produit : 13.11.0
Version du Paramétrage : 21.6.0.156

DADS-U (N4DS)

Normes et nomenclatures (V01X15 et V01X16)

Norme V01X15 et V01X16

La norme DADS-U V01X16 a été créée.
Les nomenclatures ont été mises à jour.

S56.G01.00.021 (V01X15 et V01X16))

Le champ *Métier BTP* a été supprimé de la fiche salarié. L'information de ce champ est également présente dans le champ *Code complément PCS-ESE*. C'est ce dernier qui remontera dorénavant en DADS-U

DSN

Normes et nomenclatures (P22V01)

Norme P21V01 et P22V01

Les normes ont été modifiées afin de déclarer correctement les bases forfaitaires en DSN et l'indemnité inflation.
Les nomenclatures ont été mises à jour.

S20.G00.07.004 - Type de contact

Le code **16 - Contact chez le déclaré pour la formation professionnelle** a été créé dans la norme DSN.

S21.G00.11.022 - Code convention collective principale

Le **Code convention collective principale** a été créé dans la norme DSN.

S21.G00.11.023 - Opérateur de compétences (OPCO)

Le champ **Opérateur de compétences (OPCO)** a été créé dans la norme DSN.

S21.G00.40.081 - FINESS géographique

Le champ **FINESS géographique** a été créé dans la norme DSN.

S21.G00.41.065 - Ancien FINESS géographique

Le champ **Ancien FINESS géographique** a été créé dans la norme DSN.

S21.G00.41.023 - Ancien code caisse professionnelle de congés payés

Le champ **Ancien code caisse professionnelle de congés payés**, ne remontait pas en DSN. Cela a été corrigé et le champ se déclare correctement dorénavant.

Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique « Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 » avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '99'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le code caisse professionnelle de congés payés précédemment déclaré à tort.

S21.G00.41.025 - Ancien code statut catégoriel APECITA (régime agricole)

Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique **Code statut catégoriel APECITA** (régime agricole) avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '99'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le code caisse professionnelle de congés payés précédemment déclaré à tort.

S21.G00.41.020 - Ancien code complément PCS-ESE

Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique **Code complément PCS-ESE** avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '999999'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le code caisse professionnelle de congés payés précédemment déclaré à tort.

Type de cotisation établissement

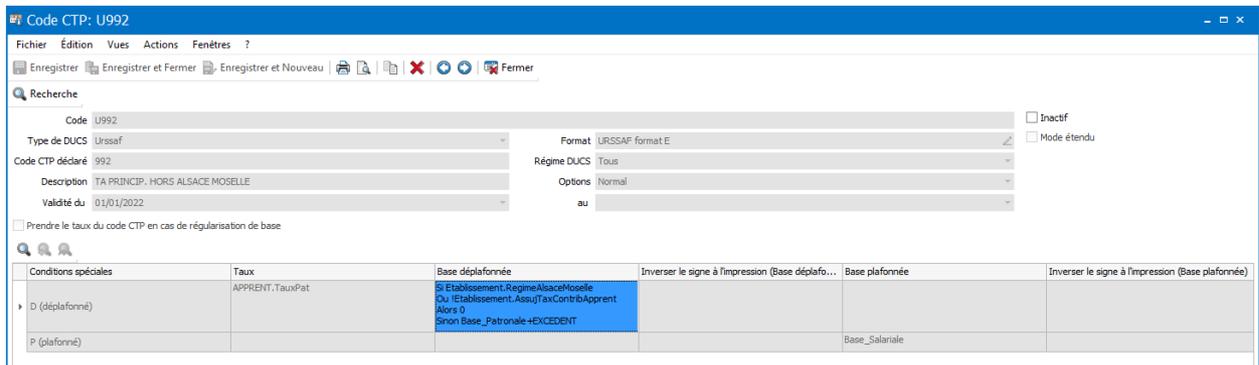
Le type de cotisation **075** (Déductions relatives aux CFA d'entreprise et/ou au financement des offres nouvelles de formation par apprentissage (Art. L6241-2 code du travail)) a été modifié pour être inclus dans les paiements de la DSN.

S21.G00.44.004 - Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage

Le motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage a été implémenté dans la norme DSN.

CTP

U992 : TA PRINCIP. HORS ALSACE MOSELLE

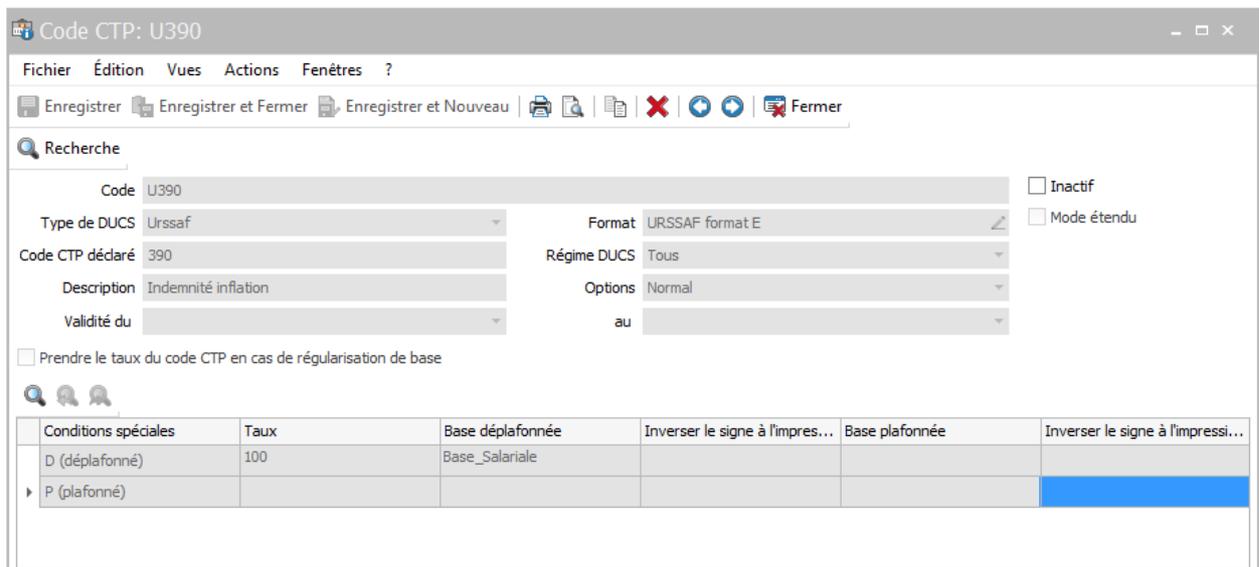


Conditions spéciales	Taux	Base déplafonnée	Inverser le signe à l'impression (Base dépla...	Base plafonnée	Inverser le signe à l'impression (Base plafonnée)
D (déplafonné)	APPRENT.TauxPat	Si Etablissement_RegimeAlsaceMoselle Du Etablissement_AssuTaxContribApprent Alors 0 Sinon Base_Patronale+EXCEDENT			
P (plafonné)				Base_Salariale	

Pour la condition sur le régime Alsace Moselle, la base plafonnée du CTP 992 se base sur la résidence du salarié au lieu du lieu de localisation de l'établissement. Celui-ci a été revu pour se baser sur le lieu de localisation de l'établissement.

La même modification a été effectuée sur le **CTP 993** (TA ALSACE MOSELLE)

U390 : Indemnité inflation

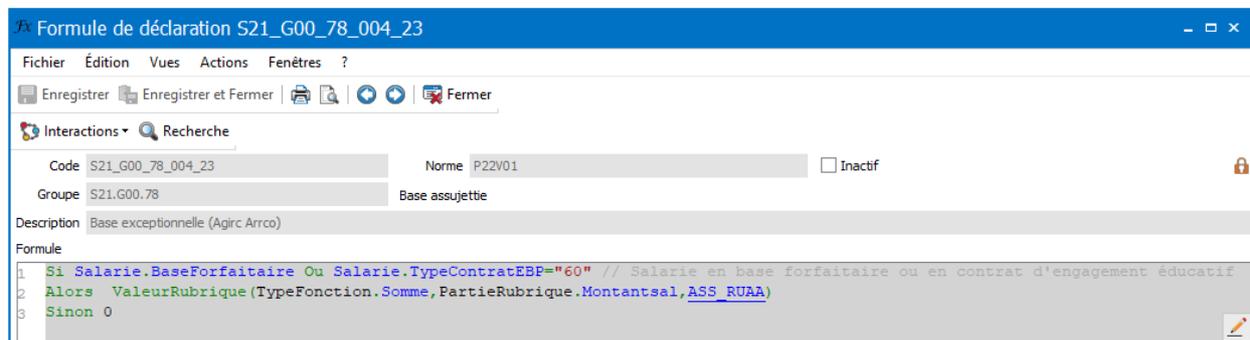


Conditions spéciales	Taux	Base déplafonnée	Inverser le signe à l'impres...	Base plafonnée	Inverser le signe à l'impressi...
D (déplafonné)	100	Base_Salariale			
P (plafonné)					

Le code type de personnel a été créé afin de déclarer l'indemnité inflation.

Formules de déclaration

S21_G00_78_004_23 : Base exceptionnelle (Agirc Arrco)



La formule de déclaration a été modifiée afin de déclarer l'assiette de la retraite en cas de base forfaitaire ou d'un contrat "60 - Contrat d'engagement éducatif".
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_78_004_43 : Base plafonnée exceptionnelle Agirc Arrco

La formule de déclaration a été modifiée afin de déclarer l'assiette plafonnée de cotisation de retraite en cas de base forfaitaire ou d'un contrat "60 - Contrat d'engagement éducatif".
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_003_11_076 : Montant assiette base forfaitaire : Cotisation Assurance Vieillesse

La formule de déclaration a été créée afin de déclarer le montant de cotisation d'assurance vieillesse en cas de base forfaitaire.
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_004_11_076 : Montant assiette base forfaitaire : Cotisation Assurance Vieillesse

La formule de déclaration a été créée afin de déclarer l'assiette de cotisation d'assurance vieillesse en cas de base forfaitaire.
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_007_11_076 : Taux de cotisation : Cotisation Assurance Vieillesse

La formule de déclaration a été créée afin de déclarer le taux de cotisation d'assurance vieillesse en cas de base forfaitaire.
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_003_11_076BF : Montant assiette base forfaitaire : Cotisation Assurance Vieillesse (plafonnée)

La formule de déclaration a été créée afin de déclarer le montant de cotisation d'assurance vieillesse plafonnée en cas de base forfaitaire.
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_004_11_076BF : Montant assiette base forfaitaire : Cotisation Assurance Vieillesse (plafonnée)

La formule de déclaration a été créée afin de déclarer l'assiette de cotisation d'assurance vieillesse plafonnée en cas de base forfaitaire.
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_007_11_076BF : Taux de cotisation : Cotisation Assurance Vieillesse (plafonnée)

La formule de déclaration a été créée afin de déclarer le taux de cotisation d'assurance vieillesse plafonnée en cas de base forfaitaire.
Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_004_23_105 : Montant cotisation : Régime unifié Agirc Arrco sur base exceptionnelle Agirc Arrco

La formule de déclaration a été modifiée afin de déclarer le montant de cotisation (Régime unifié Agirc Arrco sur base exceptionnelle Agirc Arrco) sur une base assujettie 78 de type 23 en cas de base forfaitaire ou d'un contrat "60 - Contrat d'engagement éducatif". Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

S21_G00_81_004_03_105 : Montant cotisation : Régime unifié Agirc Arrco sur assiette déplaçonnée

La formule de déclaration a été modifiée afin de ne pas déclarer le montant de cotisation (Régime unifié Agirc Arrco sur base exceptionnelle Agirc Arrco) sur une base assujettie 78 de type 03 en cas de base forfaitaire ou d'un contrat "60 - Contrat d'engagement éducatif". Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

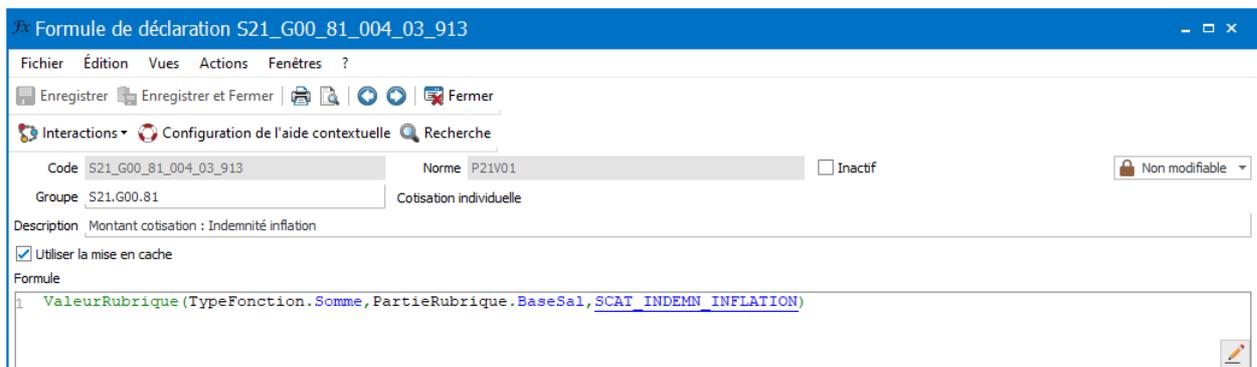
S21_G00_81_003_11_102 : Montant assiette base forfaitaire : Complément cotisation Allocation familiale

La description de la formule de déclaration a été uniformisée par rapport aux descriptions déjà présentes.

Les mêmes modifications ont été effectuées sur les formules suivantes :

- **S21_G00_81_004_11_063** : Montant cotisation base forfaitaire : RET A sur base forfaitaire soumise aux cotisations de Sécurité Sociale
- **S21_G00_81_004_11_105** : Montant cotisation base forfaitaire : Régime unifié Agirc Arrco sur base forfaitaire soumise aux cotisations de Sécurité Sociale
- **S21_G00_81_004_11_907** : Montant cotisation base forfaitaire : Complément de cotisation Assurance Maladie
- **S21_G00_81_007_11_102** : Taux de cotisation base forfaitaire : Complément cotisation Allocation familiale
- **S21_G00_81_007_11_045** : Taux de cotisation base forfaitaire : Cotisation Accident du travail
- **S21_G00_81_007_11_115** : Taux de cotisation base forfaitaire : Cotisation Assurance Maladie pour le Régime Local Alsace Moselle
- **S21_G00_81_007_11_907** : Taux de cotisation base forfaitaire : Complément de cotisation Assurance Maladie

S21_G00_81_004_03_913 : Montant cotisation : Indemnité inflation



La formule de déclaration a été créée afin de déclarer le montant de l'indemnité inflation sur une base assujettie 03 de type 81, dans le code 913.

Cette modification a été effectuée en norme P21V01 et P22V01.

Bulletins

Rubriques

GREPA4031_ABT : Indemnité de panier (sur lieu de travail) (Excédent soumis)(Option abattement)

Rubrique : GREPA4031_ABT

Code: GREPA4031_ABT Description: Indemnité de panier (sur lieu de travail) (Excédent soumis)(Option abattement) Thème: Frais professionnels - Repas

Type: Rubrique de brut Sous type: Gain

Formules:

```

1: Si Salaire.TauxAbattement > 0
2: Alors NB_REPAS_LIEU_TRAVAIL
3: Sinon 0

```

Propriétés:

- Alimenter la base de calcul du taux horaire
- Imposable
- Participe à la base de calcul absence CP
- Participe à la base diétète CP
- Participe à la rémunération du mois (hors primes et Heures Supplémentaires et Complémentaires)
- Participe à la rémunération du mois complet (hors primes et Heures Supplémentaires et Complémentaires et hors Absences)
- Participe au montant à exclure pour le calcul du salaire rétabli - reconstitué
- Participe au montant Heures Complémentaires
- Participe au montant Heures Supplémentaires (hors heures mensualisées)
- Participe au montant Heures Supplémentaires Mensualisées (Structurées)
- Rémunération à la charge de l'employeur en cas d'absence
- Soumis à abattement
- Soumis à cotisations de SS
- Soumis à CSG / CRDS
- Soumis à CSG / CRDS sans abattement
- Soumis à taxe sur salaires

La rubrique a été créée, elle permet de calculer l'indemnité de panier (sur lieu de travail) dans le cas d'un bulletin avec abattement.

GPANTRAVAIL_APP_ABT : Indemnité de panier (sur lieu de travail) (Excédent soumis)(Apprenti)(Option abattement)

Rubrique : GPANTRAVAIL_APP_ABT

Code: GPANTRAVAIL_APP_ABT Description: Indemnité de panier (sur lieu de travail) (Excédent soumis) (Apprenti)(Option abattement) Thème: Frais professionnels - Repas

Type: Rubrique de brut Sous type: Gain

Formules:

```

1: Si Salaire.TauxAbattement > 0
2: Alors NB_REPAS_LIEU_TRAVAIL
3: Sinon 0

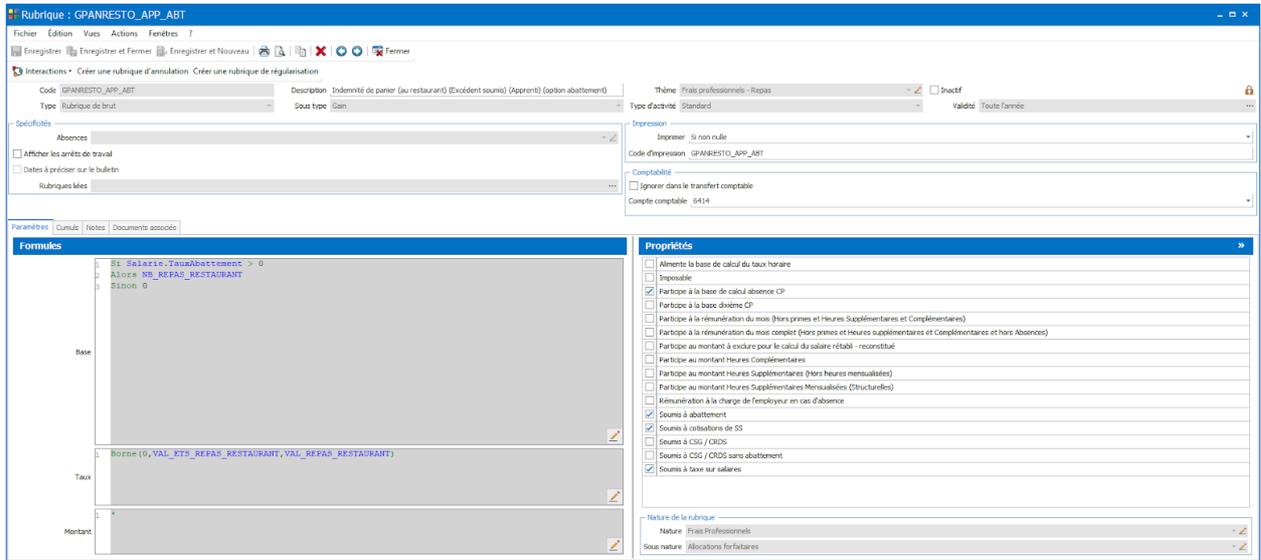
```

Propriétés:

- Alimenter la base de calcul du taux horaire
- Imposable
- Participe à la base de calcul absence CP
- Participe à la base diétète CP
- Participe à la rémunération du mois (hors primes et Heures Supplémentaires et Complémentaires)
- Participe à la rémunération du mois complet (hors primes et Heures Supplémentaires et Complémentaires et hors Absences)
- Participe au montant à exclure pour le calcul du salaire rétabli - reconstitué
- Participe au montant Heures Complémentaires
- Participe au montant Heures Supplémentaires (hors heures mensualisées)
- Participe au montant Heures Supplémentaires Mensualisées (Structurées)
- Rémunération à la charge de l'employeur en cas d'absence
- Soumis à abattement
- Soumis à cotisations de SS
- Soumis à CSG / CRDS
- Soumis à CSG / CRDS sans abattement
- Soumis à taxe sur salaires

La rubrique a été créée, elle permet de calculer l'indemnité de panier (sur lieu de travail) dans le cas d'un bulletin apprenti avec abattement.

GPANRESTO_APP_ABT : Indemnité de panier (au restaurant) (Excédent soumis) (Apprenti) (option abattement)



Rubrique : GPANRESTO_APP_ABT

Code: GPANRESTO_APP_ABT Description: Indemnité de panier (au restaurant) (Excédent soumis) (Apprenti) (option abattement)

Type: Rubrique de brut Sous type: Gan

Thème: Frais professionnels - Repas

Type d'activité: Standard Validité: Toute l'année

Formules

```

1: SI Salaire.TauxAbattement > 0
2: Alors NB_REPAS_RESTAURANT
3: Sinon 0

Base

1: Borne(0, VAL_KTS_REPAS_RESTAURANT, VAL_REPAS_RESTAURANT)

Taux

1: *

Montant
  
```

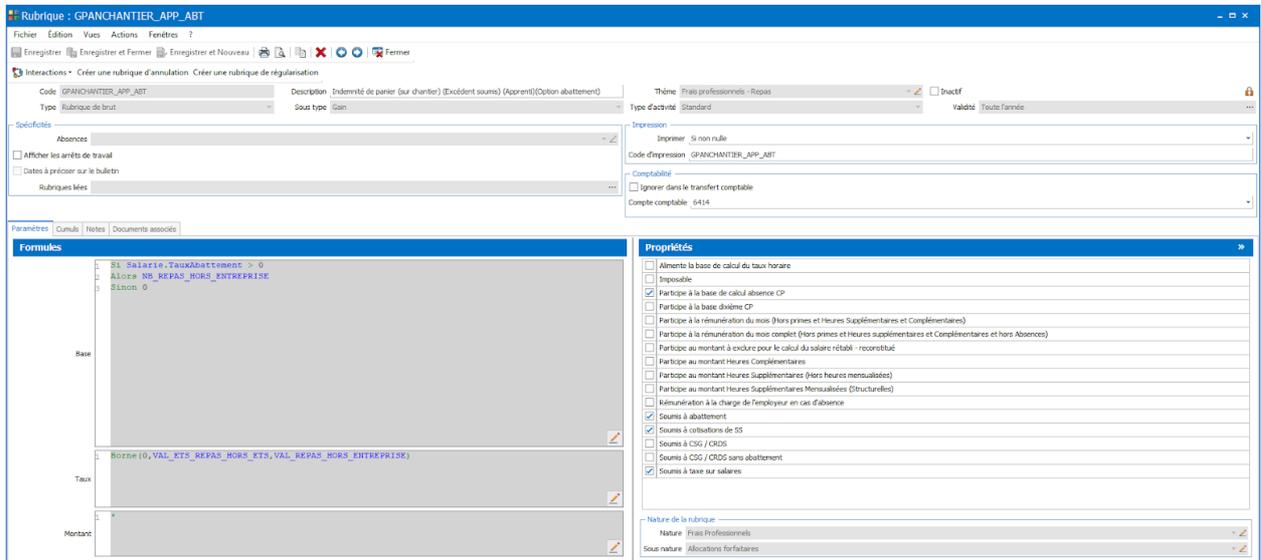
Propriétés

- Alimenter la base de calcul du taux horaire
- Imposable
- Participe à la base de calcul absence CP
- Participe à la base divième CP
- Participe à la rémunération du mois (hors primes et Heures Supplémentaires et Complémentaires)
- Participe à la rémunération du mois complet (hors primes et Heures supplémentaires et Complémentaires et hors Absences)
- Participe au montant à exclure pour le calcul du salaire rétabli -reconstitué
- Participe au montant Heures Complémentaires
- Participe au montant Heures Supplémentaires (hors heures mensualisées)
- Participe au montant Heures Supplémentaires Mensualisées (Structurées)
- Rémunération à la charge de l'employeur en cas d'absence
- Soumis à abattement
- Soumis à cotisations de SS
- Soumis à CSG / CRDS
- Soumis à CSG / CRDS sans abattement
- Soumis à taxe sur salaires

Nature de la rubrique: Nature: Frais Professionnels, Sous nature: Allocations forfaitaires

La rubrique a été créée, elle permet de calculer l'indemnité de panier (au restaurant) dans le cas d'un bulletin apprenti avec abattement.

GPANCHANTIER_APP_ABT : Indemnité de panier (sur chantier) (Excédent soumis) (Apprenti)(Option abattement)



Rubrique : GPANCHANTIER_APP_ABT

Code: GPANCHANTIER_APP_ABT Description: Indemnité de panier (sur chantier) (Excédent soumis) (Apprenti)(Option abattement)

Type: Rubrique de brut Sous type: Gan

Thème: Frais professionnels - Repas

Type d'activité: Standard Validité: Toute l'année

Formules

```

1: SI Salaire.TauxAbattement > 0
2: Alors NB_REPAS_HORS_ENTREPRISE
3: Sinon 0

Base

1: Borne(0, VAL_KTS_REPAS_HORS_KTS_VAL_REPAS_HORS_ENTREPRISE)

Taux

1: *

Montant
  
```

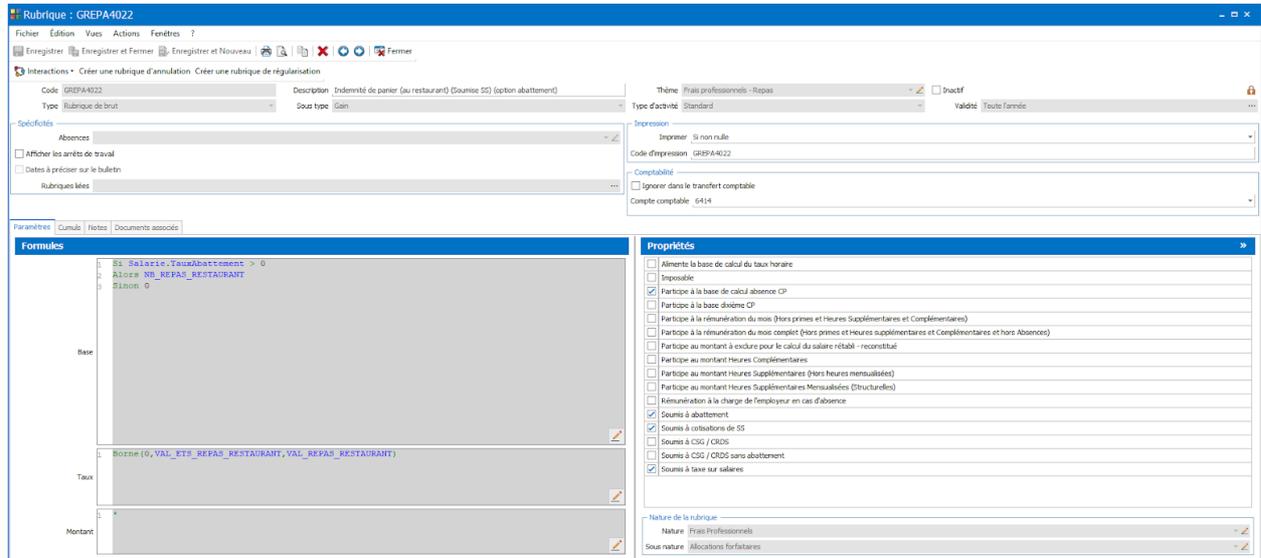
Propriétés

- Alimenter la base de calcul du taux horaire
- Imposable
- Participe à la base de calcul absence CP
- Participe à la base divième CP
- Participe à la rémunération du mois (hors primes et Heures Supplémentaires et Complémentaires)
- Participe à la rémunération du mois complet (hors primes et Heures supplémentaires et Complémentaires et hors Absences)
- Participe au montant à exclure pour le calcul du salaire rétabli -reconstitué
- Participe au montant Heures Complémentaires
- Participe au montant Heures Supplémentaires (hors heures mensualisées)
- Participe au montant Heures Supplémentaires Mensualisées (Structurées)
- Rémunération à la charge de l'employeur en cas d'absence
- Soumis à abattement
- Soumis à cotisations de SS
- Soumis à CSG / CRDS
- Soumis à CSG / CRDS sans abattement
- Soumis à taxe sur salaires

Nature de la rubrique: Nature: Frais Professionnels, Sous nature: Allocations forfaitaires

La rubrique a été créée, elle permet de calculer l'indemnité de panier (au restaurant) dans le cas d'un bulletin apprenti avec abattement.

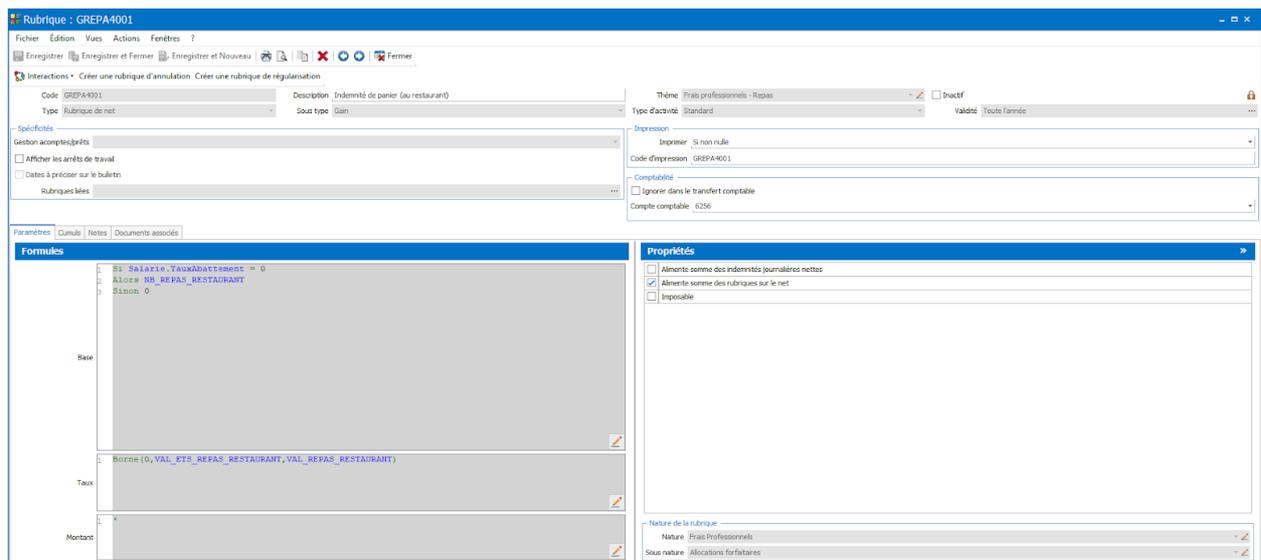
GREPA4022 : Indemnité de panier (au restaurant) (Soumise SS) (option abattement)



La rubrique a été modifiée afin de se calculer uniquement dans le cas où un abattement est renseigné dans la fiche du salarié.

La même modification a été effectuée sur la rubrique **GREPA4026** (Indemnité de panier (sur chantier) (Soumise SS) (option abattement))

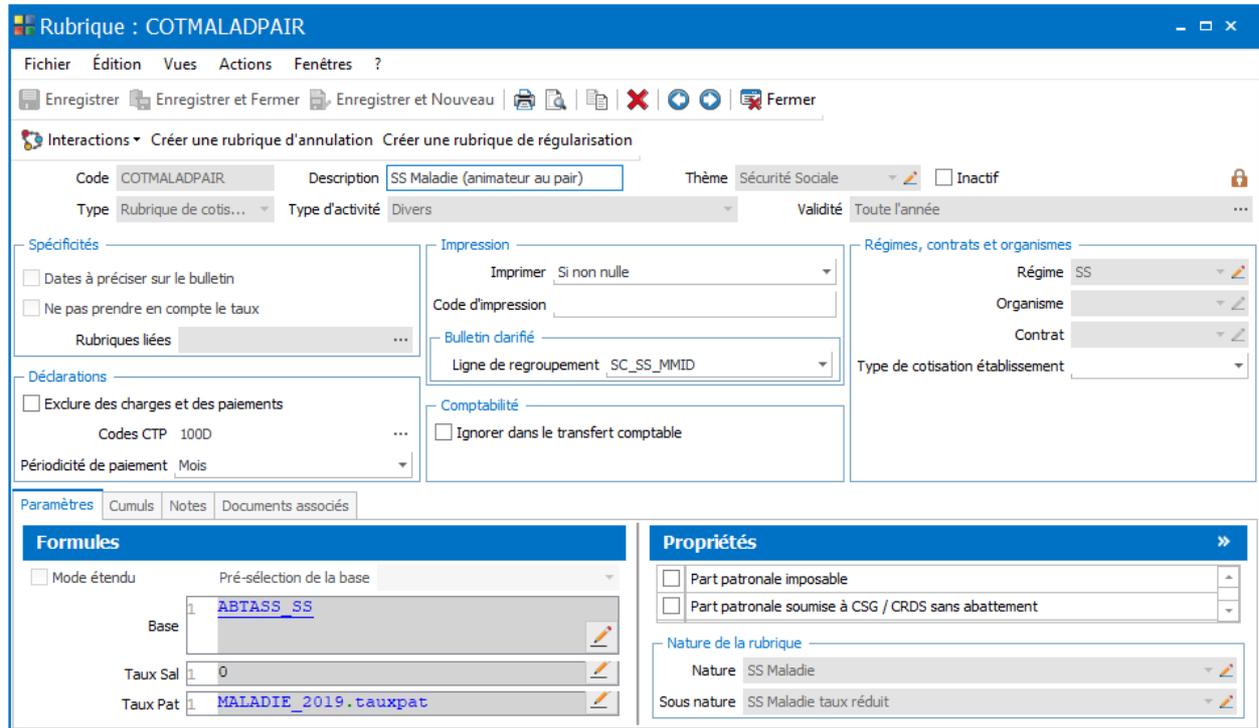
GREPA4001 : Indemnité de panier (au restaurant)



La rubrique a été modifiée afin de se calculer uniquement dans le cas où aucun abattement n'est renseigné dans la fiche du salarié.

- La même modification a été effectuée sur les rubriques :
- **GREPA4002** : Indemnité de panier (sur lieu de travail)
 - **GREPA4003** : Indemnité de panier (sur chantier)

COTMALADPAIR : SS Maladie (animateur au pair)



The screenshot shows the configuration window for 'Rubrique : COTMALADPAIR'. Key fields include:

- Code:** COTMALADPAIR
- Description:** SS Maladie (animateur au pair)
- Thème:** Sécurité Sociale
- Type:** Rubrique de cotis...
- Type d'activité:** Divers
- Validité:** Toute l'année
- Spécificités:** Includes checkboxes for 'Dates à préciser sur le bulletin' and 'Ne pas prendre en compte le taux'.
- Déclarations:** Includes 'Exclure des charges et des paiements' and 'Codes CTP' (100D).
- Formules:** Shows 'Mode étendu' and 'Pré-sélection de la base' with a table:

Base	1	ABTASS_SS
Taux Sal	1	0
Taux Pat	1	MALADIE_2019.tauxpat
- Propriétés:** Includes checkboxes for 'Part patronale imposable' and 'Part patronale soumise à CSG / CRDS sans abattement'. Under 'Nature de la rubrique', it shows 'Nature: SS Maladie' and 'Sous nature: SS Maladie taux réduit'.

La rubrique **COTMALADPAIR** a été modifiée, la sous-nature **SCAT_BASE_AM_REDUI** (SS Maladie taux réduit) a été ajoutée.

COMHSEXONET : Revenus des heures supplémentaires/complémentaires exonérées pour la déclaration d'IR

A la création d'un nouveau dossier, la rubrique COMHSEXONET a été modifiée, celle-ci ne s'imprime plus sur le bulletin clarifié. Cette information est dorénavant affichée mensuellement et annuellement dans l'encart du prélèvement à la source.

COTAPERCU : APEC

La description de la rubrique COTAPERCU ne s'imprime pas dans le bulletin clarifié du mandataire. Sa description est dorénavant affichée sur le bulletin clarifié du mandataire.

- La même modification a été effectuée sur les rubriques :
- **COTAPERCU_TP** : APEC (cotisant temps plein)
 - **COTAPERCU_EXCEPT** : APEC
 - **COTAPERCU_ICP** : APEC sur ICP
 - **COTMSAAPERCU** : APECITA
 - **COTMSAAPERCU_EXC** : APECITA Excédent

COTMALAD_AM : SS Maladie Alsace Moselle

Rubrique : COTMALAD_AM

Fichier Édition Vues Actions Fenêtres ?

Enregistrer Enregistrer et Fermer Enregistrer et Nouveau Imprimer Fermer

Interactions Créer une rubrique d'annulation Créer une rubrique de régularisation

Code **COTMALAD_AM** Description SS Maladie Alsace Moselle Thème Sécurité Sociale Inactif

Type Rubrique de cotisation Type d'activité Standard Validité Toute l'année

Spécificités

Dates à préciser sur le bulletin

Ne pas prendre en compte le taux

Rubriques liées ...

Déclarations

Exclure des charges et des paiements

Codes CTP 38 ID ...

Périodicité de paiement Mois

Impression

Imprimer Si non nulle

Code d'impression

Bulletin clarifié

Ligne de regroupement SC_SS_MMID

Comptabilité

Ignorer dans le transfert comptable

Régimes, contrats et organismes

Régime SS

Organisme

Contrat

Type de cotisation Établissement

Paramètres Cumuls Notes Documents associés

Formules

Mode étendu Pré-sélection de la base

```

1 Si Salarie.RegimeAlsaceMoselle
2 Alors ABTASS_SS
3 Sinon 0

```

Base

```

1 Si Salarie.RegimeRisqueMaladieDSN = "300"
2 Alors MALADIE_AM_MSA.Tauxsal
3 Sinon MALADIE_AM.Tauxsal

```

Taux Sal

```

1 Si Salarie.RegimeRisqueMaladieDSN = "300"
2 Alors MALADIE_AM_MSA.Tauxpat
3 Sinon MALADIE_AM.Tauxpat

```

Taux Pat

Propriétés

- Part patronale imposable
- Part patronale soumise à CSG / CRDS sans abattement
- Part patronale soumise à forfait social 20%
- Part patronale soumise à l'exonération TO/DE
- Part patronale soumise à Taxe prévoyance et forfait social 8%
- Part patronale soumise à taxe sur salaires
- Part salariale déductible du Net imposable
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (chômage)
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (retraite)
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (sécurité sociale)
- Réintégration - Part patronale des cotisations de frais de santé imposable
- Réintégration - Part patronale des cotisations de prévoyance facultative
- Réintégration - Part patronale des cotisations de prévoyance obligatoire et frais de santé non imposable
- Réintégration - Part patronale des cotisations de retraite suppl. facultative
- Réintégration - Part patronale des cotisations de retraite suppl. obligatoire
- Réintégration - Part salariale des cotisations de prévoyance obligatoire et frais de santé
- Réintégration - Part salariale des cotisations de retraite suppl. facultative
- Réintégration - Part salariale des cotisations de retraite suppl. obligatoire

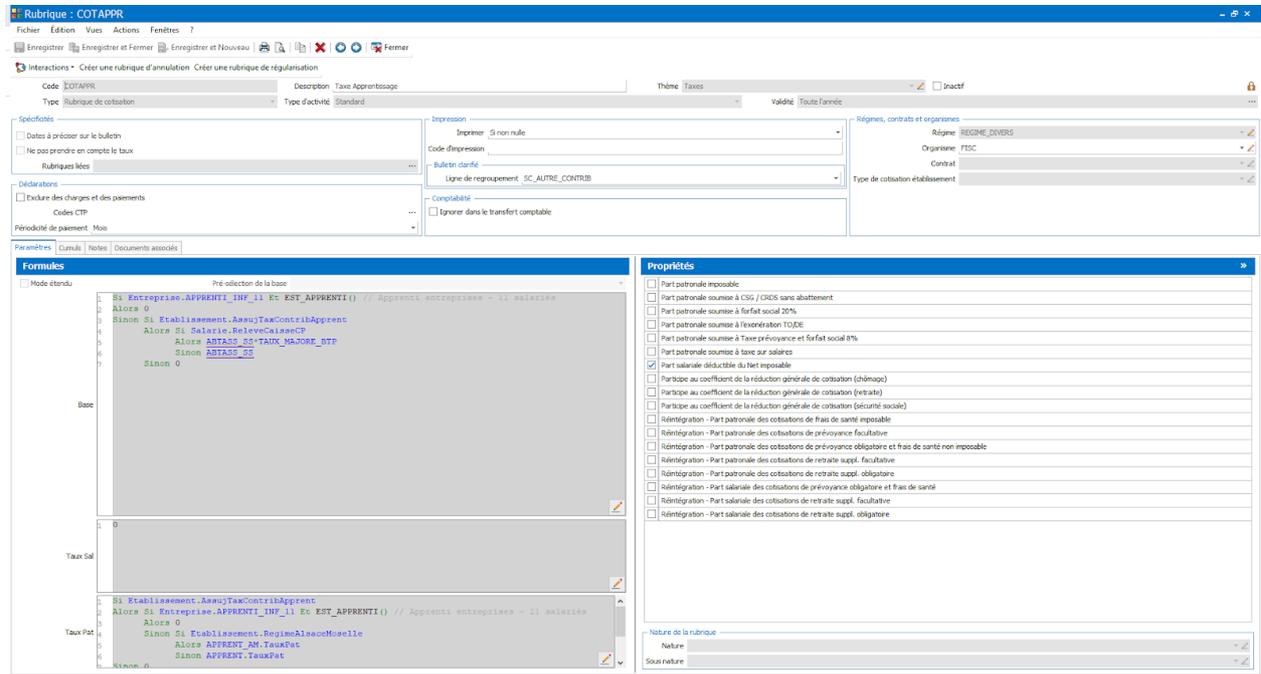
Nature de la rubrique

Nature SS Maladie

Sous nature SS Maladie Alsace Moselle

La base de la rubrique n'a pas de condition liée à l'Alsace Moselle, celle-ci se calcule sans distinction. Cette condition est dorénavant intégrée à la formule de la base afin qu'elle se calcule uniquement pour un salarié sous régime Alsace Moselle.

COTAPPR : Taxe Apprentissage



Formules

```

Mode étendu
Pré-calculation de la base
1 Si Entreprise.APPRENTI_INF_11 Et EST_APPRENTI() // Apprenti entreprise - 11 salarié
2 Alors 0
3 Sinon Si Etablissement.AasujTaxContribApprent
4 Alors Si Salarie.ReleveCaisseCP
5 Alors ABTASS_SS*TAINX_MAJORE_BTP
6 Sinon ABTASS_SS
7 Sinon 0

Base

Taux Sal
1 0

Taux Pat
1 Si Etablissement.AasujTaxContribApprent
2 Alors Si Entreprise.APPRENTI_INF_11 Et EST_APPRENTI() // Apprenti entreprise - 11 salarié
3 Alors 0
4 Sinon Si Etablissement.RegimeAlsaceMoselle
5 Alors APPRENT_AM_TauxPat
6 Sinon APPRENT_TauxPat
7 Sinon 0
    
```

Propriétés

- Part patronale imposable
- Part patronale soumise à CSG / CRDS sans abattement
- Part patronale soumise à forfait social 20%
- Part patronale soumise à l'incrémentation T.O.U.E
- Part patronale soumise à Taxe prévoyance et forfait social 8%
- Part patronale soumise à taxe sur salaires
- Part salariale déductible du Net imposable
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (chômage)
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (étranger)
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (sécurité sociale)
- Régime - Part patronale des cotisations de frais de santé imposable
- Régime - Part patronale des cotisations de prévoyance facultative
- Régime - Part patronale des cotisations de prévoyance obligatoire et frais de santé non imposable
- Régime - Part patronale des cotisations de retraite suppl. facultative
- Régime - Part patronale des cotisations de retraite suppl. obligatoire
- Régime - Part salariale des cotisations de prévoyance obligatoire et frais de santé
- Régime - Part salariale des cotisations de retraite suppl. facultative
- Régime - Part salariale des cotisations de retraite suppl. obligatoire

Nature de la rubrique

Nature :

Sous nature :

Pour la condition sur le régime Alsace Moselle, le taux patronal de la rubrique COTAPPR se base sur la résidence du salarié au lieu du lieu de localisation de l'établissement. Celui-ci a été revu pour se baser sur le lieu de localisation de l'établissement.

La même modification a été effectuée sur les rubriques :

- **COTAPPR_EXC** : Taxe Apprentissage Excédent
- **COTTAXE_APPR** : SS Taxe d'apprentissage (part principale)
- **COTTAXE_APPR_EXC** : SS Taxe d'apprentissage (part principale) Excédent

COTINDEMN_INFLATION : Indemnité inflation (déclaration DSN)

Rubrique : COTINDEMN_INFLATION

Fichier Édition Vues Actions Fenêtres ?

Enregistrer Enregistrer et Fermer Enregistrer et Nouveau Fermer

Interactions - Créer une rubrique d'annulation Créer une rubrique de régularisation

Code COTINDEMN_INFLATION Description Indemnité inflation (déclaration DSN) Thème Inactif

Type Rubrique de cotisation Type d'activité Standard Validité Toute l'année

Spécificités

Dates à préciser sur le bulletin

Ne pas prendre en compte le taux

Rubriques liées GINDEMN_INFLATION

Déclarations

Exclure des charges et des paiements

Codes CTP 390D

Périodicité de paiement Mois

Comptabilité

Ignorer dans le transfert comptable

Paramètres Cumuls Notes Documents associés

Formules

Mode étendu Pré-sélection de la base

```

1 Si INDEMN_INFLATION > 0
2 Et $SCAT_INDEMN_INFLATION[-24,0] = 0
3 Et CalculMoisDiff(Salarie.DateNaissance,'31/10/2021')/12 >= 16
4 Alors Si Bulletin.DebutMoisEmploi.Annee = 2021
5     Alors Si $ASS_SS[jan,oct] < 26000
6         Alors 100
7         Sinon 0
8     Sinon Si Bulletin.DebutMoisEmploi.Annee = 2022
9         Alors Si $ASS_SS[jan,-1,oct,-1] < 26000
10            Alors 100
11            Sinon 0
12     Sinon 0
13 
```

Taux Sal 0

Taux Pat 0

Propriétés

- Part patronale imposable
- Part patronale soumise à CSG / CRDS sans abattement
- Part patronale soumise à forfait social 20%
- Part patronale soumise à l'exonération TOJDE
- Part patronale soumise à Taxe prévoyance et forfait social 8%
- Part patronale soumise à taxe sur salaires
- Part salariale déductible du Net imposable
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (chômage)
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (retraite)
- Participe au coefficient de la réduction générale de cotisation (sécurité sociale)
- Réintégration - Part patronale des cotisations de frais de santé imposable
- Réintégration - Part patronale des cotisations de prévoyance facultative
- Réintégration - Part patronale des cotisations de prévoyance obligatoire et frais de santé non imposable
- Réintégration - Part patronale des cotisations de retraite suppl. facultative
- Réintégration - Part patronale des cotisations de retraite suppl. obligatoire
- Réintégration - Part salariale des cotisations de prévoyance obligatoire et frais de santé

Nature de la rubrique

Nature Indemnité inflation

Sous nature Indemnité inflation

La rubrique a été créée afin de déclarer le montant de l'indemnité inflation en DSN.

GINDEMN_INFLATION : Indemnité inflation

Rubrique : GINDEMN_INFLATION

Fichier Édition Vues Actions Fenêtres ?

Enregistrer Enregistrer et Fermer Enregistrer et Nouveau Fermer

Interactions - Créer une rubrique d'annulation Créer une rubrique de régularisation

Code GINDEMN_INFLATION Description Indemnité inflation Thème Inactif

Type Rubrique de net Sous type Gain Type d'activité Standard Validité Toute l'année

Spécificités

Gestion acomptes/prêts

Afficher les arrêts de travail

Dates à préciser sur le bulletin

Rubriques liées COTINDEMN_INFLATION

Comptabilité

Ignorer dans le transfert comptable

Compte comptable 641

Paramètres Cumuls Notes Documents associés

Formules

Base 0

Taux 0

Montant

```

1 Si Base_Salariale(COTINDEMN_INFLATION) = 100
2 Alors 100
3 Sinon 0

```

Propriétés

- Alimente somme des indemnités journalières nettes
- Alimente sa SUIJETTES : Somme des indemnités journalières nettes
- Imposable

Nature de la rubrique

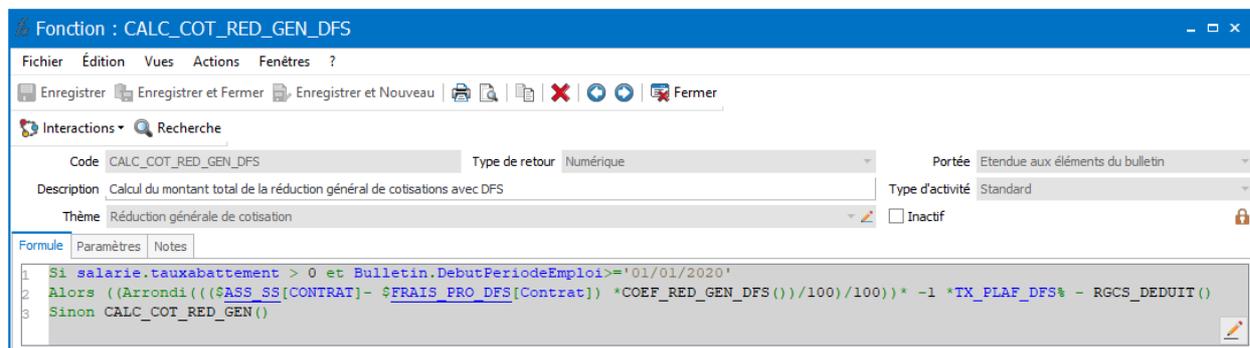
Nature

Sous nature

La rubrique a été créée afin de verser l'indemnité inflation au salarié.

Fonctions

CALC_COT_RED_GEN_DFS : Calcul du montant total de la réduction général de cotisations avec DFS



La formule de la fonction **CALC_COT_RED_GEN_DFS** a été modifiée. Le cumul **CAT_FRAISPROFESSIONNEL** a été remplacé par le cumul **FRAIS_PRO_DFS**.

La même modification a été effectuée sur la fonction **COEF_RED_GEN_DFS** (Coefficient Réduction générale de cotisations (à partir du 1er janvier 2020)).

Profils

FRAIS_PRO : Frais professionnels

Sous-profil : FRAIS_PRO

Fichier Édition Vues Actions Fenêtres ?

Enregistrer Enregistrer et Fermer Enregistrer et Nouveau Fermer

Interactions Recherche

Code FRAIS_PRO Inactif

Description Frais professionnels Type d'activité Standard

Type du profil Sous-profil Proposé dans la fiche salarié

Thème Validité Toute l'année

Statut catégoriel IRC Grille de saisie de variables

Modèle de bulletin Contrat

Motifs de rupture Ce n'est pas un profil de sortie Forfait jour uniquement

Paramétrage système Personnalisation Synthèse Notes

Tous Voir le sous-profil

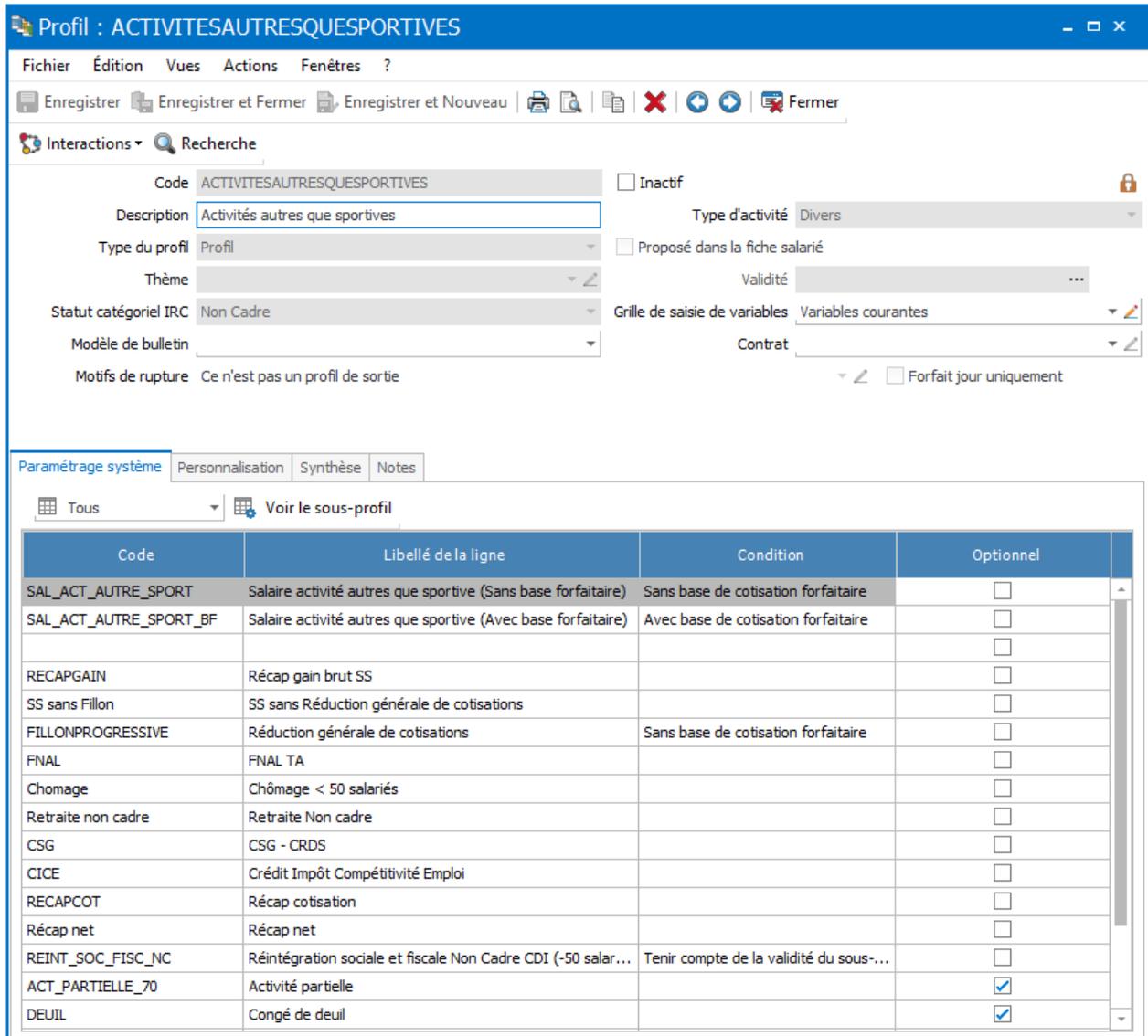
Code	Libellé de la ligne	Condition	Optionnel
INDEMNITES_GRANDS_DEPL	Indemnités de grands déplacements		<input type="checkbox"/>
GREPA4021	Indemnité de panier (au restaurant) (Excédent soumis)		<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4031	Indemnité de panier (sur lieu de travail) (Excédent soumis)		<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4031_ABT	Indemnité de panier (sur lieu de travail) (Excédent soumis)(Option abattement)	Taux abattement > 0	<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4022	Indemnité de panier (au restaurant) (Soumise SS) (option abattement)	Taux abattement > 0	<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4026	Indemnité de panier (sur chantier) (Soumise SS) (option abattement)	Taux abattement > 0	<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4027	Indemnité de panier (sur chantier) (Excédent soumis)		<input checked="" type="checkbox"/>
GFRAI4001	Remboursement Frais professionnels		<input checked="" type="checkbox"/>
GINDK	Indemnité kilométrique (véhicule thermique)		<input checked="" type="checkbox"/>
GINDKELEC	Indemnité kilométrique (véhicule électrique)		<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4001	Indemnité de panier (au restaurant)	Taux abattement = 0	<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4002	Indemnité de panier (sur lieu de travail)	Taux abattement = 0	<input checked="" type="checkbox"/>
GREPA4003	Indemnité de panier (sur chantier)	Taux abattement = 0	<input checked="" type="checkbox"/>
GINDV4001	Indemnité kilométrique vélo		<input checked="" type="checkbox"/>

La condition "Taux abattement > 0" a été ajoutée sur les rubriques de frais professionnels d'indemnités de panier avec l'option d'abattement.

La condition "Taux abattement = 0" a été ajoutée sur les rubriques de frais professionnels d'indemnités de panier en net.

La même modification a été effectuée dans le sous-profil **FRAISPRO_APP** (Frais professionnels Apprenti (>= 01/01/2019))

ACTIVITESAUTRESQUESPORTIVES : Activités autres que sportives



The screenshot shows the configuration window for the profile 'ACTIVITESAUTRESQUESPORTIVES'. The main configuration area includes fields for Code, Description, Type du profil, Thème, Statut catégoriel IRC, and Modèle de bulletin. Below this is a 'Paramétrage système' section with tabs for 'Personnalisation', 'Synthèse', and 'Notes'. A table lists sub-profiles with their codes, descriptions, conditions, and optional status.

Code	Libellé de la ligne	Condition	Optionnel
SAL_ACT_AUTRE_SPORT	Salaire activité autres que sportive (Sans base forfaitaire)	Sans base de cotisation forfaitaire	<input type="checkbox"/>
SAL_ACT_AUTRE_SPORT_BF	Salaire activité autres que sportive (Avec base forfaitaire)	Avec base de cotisation forfaitaire	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
RECAPGAIN	Récap gain brut SS		<input type="checkbox"/>
SS sans Fillon	SS sans Réduction générale de cotisations		<input type="checkbox"/>
FILLONPROGRESSIVE	Réduction générale de cotisations	Sans base de cotisation forfaitaire	<input type="checkbox"/>
FNAL	FNAL TA		<input type="checkbox"/>
Chomage	Chômage < 50 salariés		<input type="checkbox"/>
Retraite non cadre	Retraite Non cadre		<input type="checkbox"/>
CSG	CSG - CRDS		<input type="checkbox"/>
CICE	Crédit Impôt Compétitivité Emploi		<input type="checkbox"/>
RECAPCOT	Récap cotisation		<input type="checkbox"/>
Récap net	Récap net		<input type="checkbox"/>
REINT_SOC_FISC_NC	Réintégration sociale et fiscale Non Cadre CDI (-50 salar...	Tenir compte de la validité du sous-...	<input type="checkbox"/>
ACT_PARTIELLE_70	Activité partielle		<input checked="" type="checkbox"/>
DEUIL	Congé de deuil		<input checked="" type="checkbox"/>

Le profil a été modifié afin de gérer automatiquement les bulletins avec ou sans base forfaitaire.

Le sous profil "avec base forfaitaire" a été ajouté avec une condition de déclenchement en cas de base forfaitaire renseignée dans la fiche salarié.

Une condition de déclenchement en cas de salarié sans base forfaitaire a été ajoutée aux sous profils "sans base forfaitaire" et **FILLONPROGRESSIVE** (Réduction générale de cotisations).

La même modification a été effectuée sur les profils suivants :

- **ACTIVITESSPORTIVES** : Activités sportives
- **CENTREVACANIMATEURREMUNERE** : Centre vac Animateur rémunéré
- **CENTREVACDIRECTEUR** : Centre vac Directeur
- **CENTREVACDIRECTEURADJOINT** : Centre vac Directeur Adjoint

PAS : Prélèvement à la source

Sous-profil : PAS

Fichier Édition Vues Actions Fenêtres ?

Enregistrer Enregistrer et Fermer Enregistrer et Nouveau Fermer

Interactions Recherche

Code PAS Inactif

Description Prélèvement à la source Type d'activité Standard

Type du profil Sous-profil Proposé dans la fiche salarié

Thème Prélèvement à la source Validité Toute l'année

Statut catégoriel IRC Grille de saisie de variables

Modèle de bulletin Contrat

Motifs de rupture Ce n'est pas un profil de sortie Forfait jour uniquement

Paramétrage système Personnalisation Synthèse Notes

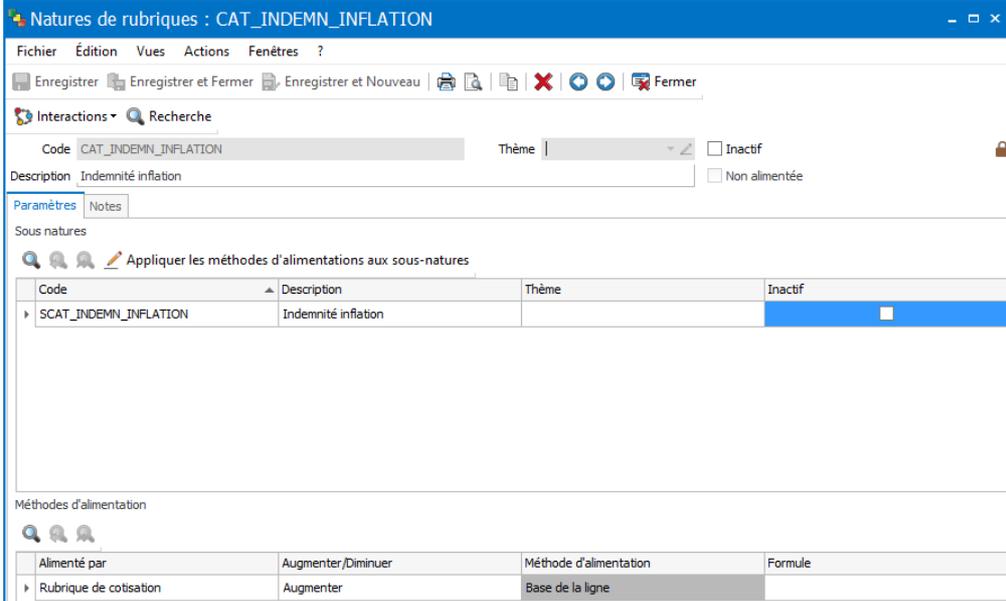
Tous Voir la rubrique

Code	Libellé de la ligne	Condition	Optionnel
COTINDEMN_INFLATION	Indemnité inflation (déclaration DSN)		<input checked="" type="checkbox"/>
	Net à payer avant impôt sur le revenu		<input type="checkbox"/>
IJ001001	Part imposable des indemnités journalières SS		<input type="checkbox"/>
MT_EXO_FISCALE_HS	Montant net de l'exonération fiscale sur HS/HC		<input type="checkbox"/>
IRNF01001	Rémunération Nette Fiscale		<input type="checkbox"/>
MT_PART_NON_IMP	Montant de la part non imposable des revenus (Apprenti/Stagiaire)		<input type="checkbox"/>
RPAS01001	Impôt sur le revenu prélevé à la source	Non soumis à la RAS	<input type="checkbox"/>
RRAS	Retenue à la source	Soumis à la RAS	<input type="checkbox"/>
GINDEMN_INFLATION	Indemnité inflation		<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
	Revenus des heures supplémentaires/complémentaires exonérées ...		<input type="checkbox"/>

Les rubriques concernant l'indemnité inflations ont été ajoutées au sous-profil **PAS** (Prélèvement à la source) en tant que rubrique optionnelle.

Natures de rubriques

CAT_INDEMN_INFLATION : Indemnité inflation



The screenshot shows a software window titled "Natures de rubriques : CAT_INDEMN_INFLATION". The interface includes a menu bar (Fichier, Édition, Vues, Actions, Fenêtres, ?), a toolbar with icons for Enregistrer, Enregistrer et Fermer, Enregistrer et Nouveau, and Fermer. Below the toolbar, there are fields for "Code" (CAT_INDEMN_INFLATION), "Thème", and checkboxes for "Inactif" and "Non alimentée". A "Description" field contains "Indemnité inflation".

Under the "Paramètres" tab, there is a section for "Sous natures" with a table:

Code	Description	Thème	Inactif
SCAT_INDEMN_INFLATION	Indemnité inflation		<input type="checkbox"/>

Below this, there is a section for "Méthodes d'alimentation" with a table:

Alimenté par	Augmenter/Diminuer	Méthode d'alimentation	Formule
Rubrique de cotisation	Augmenter	Base de la ligne	

La nature de rubrique et sa sous-nature ont été créées pour les besoins de la DSN afin de déclarer l'indemnité inflation.

Conventions collectives

Création de nouvelles CCN

- 0112 - Industrie laitière
- 0137 - CC du bâtiment et des travaux publics de l'Indre-et-Loire (BTCV)
- 0361 - CC des ouvriers du bâtiment du département de l'Indre (BTCV)
- 0797 - CC des ouvriers du bâtiment du département du Loir-et-Cher (BTCV)
- 1596C - Bâtiment ouvriers de la région Centre-Val-de-Loire (entreprises occupant jusqu'à 10 salariés) (BTCV)
- 1597C - Bâtiment ouvriers de la région Centre-Val-de-Loire (entreprises occupant plus de 10 salariés) (BTCV)
- 1638 - CC du département du Cher concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 - c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés- (BTCV)
- 1642 - CC du département du Cher concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 -c'est-à-dire occupant plus de 10 salariés- (BTCV)
- 0142 - CCD des ouvriers du bâtiment de la Haute-Saône (BTBF)
- 0146 - CCD des ouvriers du bâtiment et des travaux publics de la Nièvre (BTBF)
- 0152 - CCD des ouvriers du bâtiment de l'Yonne (BTBF)
- 0192 - CC des ouvriers du bâtiment et des travaux publics du Doubs (BTBF)
- 0208 - CCD des ouvriers du bâtiment du territoire de Belfort (BTBF)
- 1396 - Produits alimentaires élaborés : industries
- 1536 - Boissons : distributeurs conseils hors domicile
- 1558 - Céramiques de France : Industries
- 1596B - Bâtiment ouvriers de la région Bourgogne-Franche-Comté (entreprises occupant jusqu'à 10 salariés) (BTBF)
- 1596H - Bâtiment ouvriers de la région Hauts-de-France (entreprises occupant jusqu'à 10 salariés) (BTHF)
- 1597B - Bâtiment ouvriers de la région Bourgogne-Franche-Comté (entreprises occupant plus de 10 salariés) (BTBF)
- 1597H - Bâtiment ouvriers de la région Hauts-de-France (entreprises occupant plus de 10 salariés) (BTHF)
- 2145 - Bâtiment ouvriers de la région Corse (BTCO)
- 7005 - Vins Caves coopératives viticoles et leurs unions

Mise à jour de CCN

Conventions BTNA / 3213

- Mise à jour de la date de fin de validité au 31/12/2021 pour les rubriques de TVA sur formation professionnelle légale présentes dans ces conventions (CFORM6006, CFORM6004 et CFORM6003).

Convention BTAQ (CC Bâtiment Ouvriers de la Région Nouvelle-Aquitaine)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP (Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z5_ABT_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP

Convention BTAV (Bâtiment Ouvriers de la région Auvergne-Rhône-Alpes)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP (Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z5_ABT_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)

- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP
- Inactivation du sous profil FRAIS_PRO_REPAS_APP

Convention BTES (CC des ouvriers de la région Grand Est)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP (Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement) (apprentis) à GTRAN_Z5_ABT_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement) (apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP

Convention BTGA (Bâtiment et Travaux Publics ouvriers de la Guadeloupe et dépendances)

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

Convention BTOC (Bâtiment Ouvriers de la région Occitanie)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP (Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement) (apprentis) à GTRAN_Z5_ABT_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement) (apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP

0016B - CCN des transports de marchandise

- Déblocage de la constante de retraite en modifiable
- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

0016C - CCN des transports de voyageurs

- Déblocage de la constante de retraite en modifiable
- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

0016C : Transport de voyageurs

- Suppression du sous profil PRIMES Anc_OUV_SANIT des profils car il concerne la convention 0016.

0043 : Import-Export

- Ajout des minima mensuels au 01/12/2021 pour les entreprises adhérentes.

0044 - CCN des industries chimiques et connexes

- Modification de calcul de GPANC
- Modification de calcul de la fonction CALCUL_MINIMA

0045 - Caoutchouc

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0054 : MTRP - Métallurgie de la région parisienne

- Indemnité de restauration sur le lieu de travail au 1^{er} janvier 2021 et salaires minima 2021

0083 - Menuiseries, charpentes ...

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0158 - Travail mécanique du bois

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0171 - Convention BTSM (CC départementale des Seine et Marne)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP (Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z6_ABT_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4054 - Indemnité transport Z6 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP
- Inactivation du sous profil FRAIS_PRO_REPAS_APP

0247 - Industrie de l'habillement

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0489 - Cartonnage - industries

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0567 - Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.
- Mise à jour des minima 01/01/2022

0637 - Industrie et commerce de la récupération

- Mise à jour des salaires minima au 01/01/2022

0714 - MTMO : Métallurgie de la Moselle

- Extension des minima de l'accord du 25/06/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

0715 - Instruments à écrire

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0749 - BTMA - Bâtiment Martinique

- Suppression de la rubrique CIBTP7001 du sous-profil CONGES_PAYES_APP car cette cotisation n'est obligatoire que pour la région parisienne.
- Salaires minima au 01/11/2021 accord du 27/10/2021 non étendu.

0787 - Cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0827 : MTAR - Métallurgie des Ardennes

- Extension des minima 2021 et de la prime de vacances

0828 : MTMA - Métallurgie de la Manche

- Extension des minima 2021

0836 : MTHS - Métallurgie de la Haute-savoie

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

0843C, 0843E et 0843J - Boulangerie-pâtisserie

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

0860 - MTFI : Métallurgie du Finistère

- Extension des minima de l'avenant du 17/06/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

0898 - MTAL : Métallurgie de l'Allier

- Extension des minima de l'accord du 11/06/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

0899 : MTMN - Métallurgie de la Marne

- Extension des indemnités de panier et des minima 2021

0911 : MTSM - Métallurgie Seine et Marne

- Indemnité de panier au 1^{er} janvier 2021 et salaires minima 2021

0930 : MTSA - Métallurgie de la Sarthe

- Indemnité de panier au 1^{er} janvier 2022 et salaires minima 2021 et 2022

0953 - Charcuterie de détail

- Mise à jour des salaires minima au 01/01/2022

0984 : MTEL - Métallurgie de l'Eure et loir

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

0992 - Boucherie charcuterie

- Mise à jour des salaires minima 1er janvier 2022
- Modification de la rubrique GFORFAN

1043 : Gardiens, concierges et employés d'immeubles

- Ajout d'un sous profil de minima conventionnels dans les profils

1059: MTMP : Métallurgie Midi-Pyrénées

- Création d'une grille de variables

1090 - Commerce et réparation de l'automobile

- Correction de la variable BASESMIC pour intégrer les heures supplémentaires exonérées
- Mise à jour des minima janvier 2022
- Mise à jour indemnité panier valeur janvier 2022
- Taux de cotisation prévoyance

1261 - CCN des acteurs du lien social et familial : centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local (SNAEC SO)

- Création de sous profil CPMENSUEL proposé dans la fiche salarié : Indemnités de CP mensuelles (Salaire Réel)
- Création de sous profil INDCP_CEE proposé dans la fiche salarié : Indemnité compensatrice CP mensuelle (Base Forfaitaire)
- Suppression dans sous profil SAL_ANIM_REMUNERE_CEE_BF de la rubrique GINDCP_CEE
- Mise à jour de la rémunération minimum de branche (applicable au 01/10/2021)

1351 - Prévention Sécurité

- Création de sous profil PRIMES_HABILLAGE_APP et PRIMES_HABILLAGE proposé dans la fiche salarié
- Rubrique GPHABILLAGE retirée des sous profils PRIMES_CCN_CT_PROF et PRIMES_CCN
- Suppression de la rubrique GINDTC des sous profils PRIMES_CCN_CADRE et PRIMES_CCN_OPT

1367 : MTFD - Métallurgie des Flandres

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

1404 - Matériels agricoles, de BTP et de manutention : maintenance, distribution et location

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1423 - Navigation de plaisance

- Mise en place des frais de santé pour le régime Alsace-Moselle
- Mise à jour des frais de santé pour le régime général
- Mise en place des frais de santé pour le régime optionnel

1431 - Optique (lunetterie de détail)

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1483 - Habillement article de textile

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1487 - Commerce de détail de l'horlogerie

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1492/1495 : Production et transformation de papiers

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1499 - Miroiterie - transformation et négoce du verre

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1516 : Organismes de formation

- Correction de la variable BASESMIC pour intégrer les heures supplémentaires exonérées
- Mise en place de la prévoyance conventionnelle
- Extension des minimas au 28/11/2021
- Création de nouveaux profils pour les formateurs occasionnels en CDD :
 - FORMATEUR_OCCASIONNEL_CDD
 - FORMATEUR_OCCASIONNEL_CDD_BF
 - FORMATEUR_OCCASIONNEL_CDD_FORFJ

1518 - Animation

- Déblocage de la variable PLFAFA avec code du jour
- Modification de la formule de la rubrique GSPORT afin qu'elle se calcule sur le SMIC au 1er janvier.
- Création de sous profil CPMENSUEL proposé dans la fiche salarié : Indemnités de CP mensuelles (Salaire Réel)
- Création de sous profil INDCP_CEE proposé dans la fiche salarié : Indemnité compensatrice CP mensuelle (Base Forfaitaire)
- Suppression dans sous profil SAL_ANIM_REMUNERE_CEE_BF de la rubrique GINDCP_CEE
- Modification de calcul de la rubrique GSPORT

1525 : MTDU - Métallurgie de Dunkerque

- Mise à jour des minimas au 01/10/2021

1527 - Immobilier, Administrateurs de biens, Sociétés immobilières, Agents immobiliers

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1539 - Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique (commerces de détail)

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1555 - Pharmacie, parapharmacie, produits vétérinaires : fabrication et commerce

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1557 - Commerce des articles de sports et d'équipements de loisirs

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1589 - Mareyeurs- expéditeurs

- Mise à jour des taux de prévoyance

1596/1597 - Convention BTNA

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP (Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z7_ABT_APP - Indemnité transport Z7 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)

- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP

1604 : MTRD - Métallurgie de Rouen et Dieppe

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

1606 - Bricolage

- Correction de la variable BASESMIC pour intégrer les heures supplémentaires exonérées

1627 - MTPD : Métallurgie Puy de Dôme et Clermont Ferrand

- Extension des minima de l'accord du 11/06/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

1628 : MTDS - Métallurgie des deux sèvres

- Extension des minima 2021

1634 - MTCO : Métallurgie Côte d'Armor

- Extension des minima de l'avenant du 08/07/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

1686 - Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager

- Mise à jour de la constante SALAIRE_MIN
- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1702 - TPNA : Travaux public national ouvrier

- Mise à jour des taux d'indemnité de trajet pour les régions manquantes.
- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Modification de la rubrique GREPA4026 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumise SS) (non soumise à CSG)(option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP(Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z7_ABT_APP - Indemnité transport Z7 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4054 - Indemnité transport Z6 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Modification des rubriques GTRAN4040 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS et CSG) (option abattement) à GTRAN4046 - Indemnité transport Z6 (Soumis SS et CSG) (option abattement)
- Création des sous profils FRAISPRO_APP et FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP
- Modification des sous profils FRAIS_PRO_REPAS_ABT et FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT
- Création des rubriques de trajet pour les apprentis (GTRAJ4007_APP, GTRAJ4008_APP, GTRAJ4009_APP, GTRAJ4010_APP, GTRAJ4011_APP, GTRAJ4012_APP, GTRAJ4013_APP, GTRAJ4014_APP)

1722 - Convention BTHN (CC de la Région Haute Normandie)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP(Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z5_ABT_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP

1732 : MTYO : Métallurgie de l'Yonne

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

1740/1843/2707 - Convention BTRP (CC de la Région Parisienne)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)

- Création des rubriques GTRAN_Z1_AB_T_APP(Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z5_AB_T_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_AB_T / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP

1747 - Boulangerie - pâtisserie individuelle

- Extension des minima au 01/11/2021 pour les entreprises non adhérentes.
- Création d'une variable à saisir pour le taux de majoration des jours fériés car il peut être de 15% ou de 115%

1779/1780 - Convention BTPA (Bâtiment ouvriers de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur)

- Création de la rubrique GREPA_AB_T_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_AB_T_APP(Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z5_AB_T_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_AB_T / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP

1785 - Convention BTBN (CC de la Région Basse Normandie)

- Création de la rubrique GREPA_AB_T_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_AB_T_APP(Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z5_AB_T_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_AB_T / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP
- Inactivation du sous profil FRAIS_PRO_REPAS_APP

1867 : MTD - Métallurgie de la Drôme-Ardèche

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)

1875 : Vétérinaires : Personnel salarié

- Ajout des rubriques de cotisation conventionnelle de mutuelle. Celles-ci sont proposées dans les spécificités des salariés.

1880 - Négoce de l'ameublement

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1909 - Organismes de tourisme

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1947 - Bois d'œuvre et produits dérivés

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

1978 - Fleuristes, vente et services des animaux familiers

- Correction de la variable BASESMIC pour intégrer les heures supplémentaires exonérées

2121 - Edition

- Extension des minima 2021

2149 - Activité du déchet

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)
- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

2216 - Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

- Ajout du paramétrage pour le calcul du salaire minimum annuel garanti (SMAG).

2332 : Entreprise d'architecture

- Modification de la formule des minima afin de gérer l'adhésion ou non à un syndicat.

2247 - Assurance : courtage

- Correction du taux horaire apprenti

2266 - Métallurgie de Mayenne

- Extension des minima de l'accord du 25/05/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

2335- Assurances : agences générales

- Correction de la variable BASESMIC pour intégrer les heures supplémentaires exonérées

2420 - Bâtiment Cadre

- Les rubriques CPREV_CHIR_CADRE_TA et CPREV_CHIR_CADRE_TB sont désormais cochées imposables

2511 - Sport

- Modification de la formule de la rubrique GSPORT afin qu'elle se calcule sur le SMIC au 1er janvier.
- La rubrique GSPORT est désormais cochée soumise à taxe sur les salaires.
- Mise à jour des taux de mutuelle.
- Ajout de la variable à saisir P_ANCIEN dans la grille de saisie des variables
- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

2543 - Géomètres

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)
- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

2596 - Coiffure

- Correction de la variable BASESMIC pour intégrer les heures supplémentaires exonérées
- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

2609 - Bâtiment ETAM

- Extension des salaires minima. (Arrêté du 29/10/2021, publié au JO le 24/11/2021).

2625 - Convention BTPL (Bâtiment Ouvriers Pays de la Loire)

- Création de la rubrique GREPA_ABT_APP - Indemnité de panier (sur chantier) (excédent soumis) (option abattement) (Apprentis)
- Création des rubriques GTRAN_Z1_ABT_APP (Indemnité transport Z1 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis) à GTRAN_Z5_ABT_APP - Indemnité transport Z5 (excédent soumis) (option abattement)(apprentis)
- Création des rubriques GTRAN4048 - Indemnité transport Z1 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement) à GTRAN4053 - Indemnité transport Z5 (Soumis SS) (non soumis CSG) (option abattement)
- Création de la rubrique GREPA4028 - Indemnité de panier (sur chantier) (Soumis SS) (soumis à CSG) (option abattement)
- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_ABT / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP
- Inactivation du sous profil FRAIS_PRO_REPAS_APP

2691 : Enseignement privé indépendant

- Application du sous-profil CONGESPAYES conventionnel dans tous les profils au lieu du 9999.

2755 - Métallurgie Belfort-Montbéliard

- Extension des minima de l'accord du 05/07/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

3016 : Ateliers et chantiers d'insertion

- Mise à jour du taux de prévoyance pour les entreprises adhérentes
- Création de profil cadre et non cadre agricole

3043 - Entreprises de propreté et services associés

- Correction du calcul de la prime annuelle qui ne prenait pas en compte le mois de novembre n-1
- Correction du calcul de la prime d'ancienneté qui doit se calculer que pour les salariés ayant une date d'entrée dans la profession inférieure à Août 2012.
- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.
- Mise à jour du montant de la prime

3109 - Alimentation - industriels alimentaires divers

- Mise en place de l'exonération d'une partie de la prime panier

3209 : MTDO - Métallurgie du Doubs

- Modification des profils apprentis et contrat de professionnalisation (sous-profil REDUCTION_GENERALE remplacé par le sous profil FILLONPROGRESSIVE)
- Extension des minima de l'accord du 05/07/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

3213 - Métreurs-vérificateurs

- Modification des sous profils FRAISPRO_APP / FRAIS_PRO_TRANSPORT_APP
- Mise à jour de la formule du taux des apprentis.

3127 : Service à la personne

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

3168 : Photographie

- Ajout d'une condition afin de pouvoir saisir le montant via la variable PRIMEANC_ENT dans la formule de prime d'ancienneté.

3231 - Métallurgie du Jura

- Extension des minima de l'accord du 28/06/2021 pour les entreprises non adhérentes au 01/12/2021 suite à la publication de l'arrêté du 16/11/2021.

7018 - Entreprises du paysage du 10 octobre 2008

- Maj des minima au 01/01/2022
- Suppression du statut catégoriel Cadre dans les sous-profil de retraite afin qu'ils s'affichent également pour les extensions Cadre.